PUBLICITE

Portrait

Jean-Louis Seatelli, le diable en robe noire

LE MONDE | 18.03.08 | 16h08 • Mis à jour le 18.03.08 | 16h09

En même temps que sa robe noire, il a endossé, une nouvelle fois, le rôle qui lui va si bien. Celui du méchant, du défenseur des assassins, la figure honnie et admirée des prétoires. Le diable en robe noire, disent certains magistrats. Pendant trois semaines d'un procès-fleuve, du 25 février au 14 mars, M[e] Jean-Louis Seatelli, avocat au barreau de Bastia, a hanté le prétoire de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Il y défendait Jacques Mariani, 42 ans, présenté comme un caïd de la Brise de mer, le redoutable gang corse. Avec un complice, Mariani était accusé d'avoir assassiné voilà sept ans Nicolas Montigny, un jeune homme égaré entre nationalisme et délinquance, abattu de 11 balles de gros calibre alors qu'il surfait sur Internet dans un cybercafé.

M[e] Seatelli avait prévenu : *"Le dossier est vide."* Comme toujours. A 61 ans tout juste, l'avocat bastiais porte encore beau. Un profil à figurer en couverture de la *Vie des hommes illustres*, de Suétone : le nez droit planté au milieu d'un visage antique, les yeux souvent mi-clos, la moue hautaine qu'illumine parfois un mince sourire, vite évanoui.

Trente ans après avoir prêté serment, il est l'un des rares juristes corses à bénéficier de la confiance d'une clientèle huppée qui n'hésite pas à franchir la Méditerranée pour s'offrir ses coûteux services : hommes d'affaires parisiens, banquiers monégasques et quelques têtes comme le sulfureux ancien préfet Jean-Charles Marchiani ou Bernard Tapie. Ce dernier lui confia le dossier des comptes de l'OM après l'avoir vu plaider, à Douai, la cause du footballeur Jean-Jacques Eydelie dans l'affaire OM-VA, en novembre 1995.

Mais sa réputation s'est surtout forgée au cours des procès de truands corses avec lesquels il assure se borner à une stricte séparation des rôles. *"La règle est simple : ils me paient, je les défends, je fais mon métier. On ne déjeune pas ensemble."* Frédéric Veaux, patron de la police antiterroriste dont la carrière commença à Nice en même temps que celle de l'avocat, décrit *"un pénaliste déterminé, qui emmerde les flics à la barre mais fait son boulot et n'a jamais tenté le moindre coup bas."*

Face aux questions, Seatelli joue les cyniques revenus de tout, traque la formule définitive sur le métier d'avocat - *"les plus belles affaires sont les pires, celles qui restent à venir"* - et ne laisse rien deviner de ses blessures secrètes, sous son cuir d'intouchable patricien. C'est son drame intime. Malgré ses efforts, l'ancien bâtonnier du barreau de Bastia, fils et petit-fils de notaires en vue, n'échappe pas au tropisme corse : grandeurs et malédictions accrochées aux branches de généalogies suffocantes. Ainsi restera-t-il muet sur le sort de son frère Georges, brillant étudiant en droit devenu compagnon de route de la Brise de mer. Il sera assassiné en plein coeur de l'été 1998 alors qu'il prenait le soleil à 10 mètres de la mer. Comme il restera muet sur le sort de son neveu, le fils du frère tué, garçon effacé qui s'écroulera, à 18 ans à peine, fauché par les balles d'un commerçant qu'il voulait dévaliser. Derrière ces silences, moins de pudeur que de fatalisme devant un sort semblable à cent autres en Corse.

Pour éclairer son parcours, évoque-t-on la mémoire de Vincent de Moro-Giafferi, ténor du barreau corse, qui défendit Landru et partagea, comme lui, le privilège d'une solide renommée sur le continent ? Le voici qui troque son air de saurien placide contre un masque aux yeux ronds. Il préfère aux envolées lyriques du grand ancien la rigueur de Paul Renucci, son maître de stage, spécialiste incontesté du droit électoral. A la moindre de ses questions, le vieil avocat désignait les codes alignés sur son bureau : *"Toutes les réponses sont là-dedans, Jean-Louis."*

Lui plaide pour la religion de la preuve et se souvient de sa *"première leçon de droit"*, l'histoire d'un berger corse accusé de meurtre qui, lors de sa première comparution, répondit poliment aux questions du magistrat, avant de se lever et de tendre ses poignets aux gardes : *"D'accord Monsieur le juge, mais de preuve, il n'y en a pas."* Le berger

sera acquitté.

Acquitté comme son premier client d'assises, accusé d'avoir tiré la balle qui tua un paisible gérant de café au cours d'une bagarre générale. Acquitté comme ces deux figures du grand banditisme local qui devaient répondre de l'assassinat de deux jeunes rivaux, retrouvés carbonisés dans une voiture près d'une plage, après avoir été atrocement mutilés.

De Créteil à Bastia, au total, 49 clients de M^{e} Jean-Louis Seatelli quitteront libres le box des accusés après l'une de ses torrentueuses plaidoiries. *"Jean-Louis est un vrai avocat*, apprécie Eric Dupont-Moretti, star du barreau. *Sa présence et son engagement à la barre sont absolus. Quand il défend ses clients, c'est sans aller à l'économie."*

Les détracteurs de "Jean-Louis" ironisent plutôt sur les deus ex machina de prétoire, les témoins mutiques ou oublieux, les mémoires subitement défaillantes, bousculées à la barre par le phrasé teigneux de l'avocat corse. Au procès d'Aix, trois proches des accusés ont été pris la main dans le sac en tentant d'approcher des jurés. Les mêmes détracteurs citent volontiers un rapport de police qui le rangeait en 1999 au côté de douteux investisseurs italiens et de quelques figures du nationalisme dévoyé. *"Oui, c'est l'avocat des mafieux !"*, souffle l'un des rares confrères à accepter de commenter - sous couvert d'anonymat - le parcours de Seatelli.

"Je suis un civiliste et je tiens à le rester", assure l'intéressé, sans convaincre. La chronique judiciaire, elle, retient surtout ses nombreuses affaires pénales, braquages, détournements de fonds, assassinats. *"Normal : seules les assises révèlent un avocat"*, plaide-t-il.

Après trois mariages et quatre enfants - dont treize années de vie commune avec Marie-Hélène Mattei, égérie du nationalisme triomphant des années 1990 -, il partage désormais la vie d'une ravissante avocate de quinze ans sa cadette, s'applique à fuir les mondanités de la vie locale, ne dîne pas en ville. De temps en temps, il s'offre le luxe d'une échappée en hors-bord vers l'île d'Elbe voisine pour le *"plaisir simple"* de déguster des *spaghetti alle vongole* dans une discrète cantine du confetti toscan.

Jean-Louis Seatelli s'était envolé pour le procès d'Aix à la veille de son anniversaire. Lors d'une première audience qui n'avait pas excédé deux jours, en mai 2007, un témoin de dernière minute était venu innocenter les deux principaux accusés, en affirmant que son propre frère, mort depuis, lui avait confié être le meurtrier de Nicolas Montigny. Le procès avait été reporté. A la barre, Jean-Louis Seatelli a plaidé l'acquittement de son client. Comme toujours. Cette fois son client multirécidiviste a écopé de quinze ans de prison. La moitié de ce qu'avait requis le parquet.

Antoine Albertini

Parcours

1947
Naissance à San Nicolao (Haute-Corse).

1977
Prête serment devant le barreau de Bastia.

1980
Premier acquittement devant les assises de Haute-Corse.

1996
Défend Bernard Tapie dans l'affaire des comptes de l'OM.

1998
Assassinat de son frère Georges.

2008
Procès de la Brise de mer à Aix-en-Provence.

Article paru dans l'édition du 19.03.08

Le Monde.fr
» A la une » Archives » Municipales » Météo » Emploi » Programme Télé » Le Post.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Shopping » Newsletters » Talents.fr
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Voyages » RSS » Sites du groupe

Le Monde
» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
» Déjà abonné au journal

Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui